



DÉROULÉ – LE PROGRAMME

LE PROJET EN BREF

- Présentation des objectifs généraux du projet
- Question/ Réponse avec la salle

SÉQUENCE ENVIRONNEMENT

- Présentation du cadre réglementaire et des études environnementales
- Travail sur table

SÉQUENCE MOBILITÉ

- Présentation des enjeux
- Travail sur table

10 min

1h10

1h10















ACCUEIL – INTRODUCTION

Pourquoi organiser une concertation sur le projet de modernisation de l'axe Granville-Avranches?



- Débattre des scénarios d'aménagement proposés
- Identifier les priorités pour la sécurité et la fluidité
- Dialoguer autour des solutions pour réduire les nuisances et protéger notre environnement









ACCUEIL - INTRODUCTION

Une concertation préalable sous l'égide de deux garants de la CNDP pour :



- Garantir la transparence et l'impartialité de la concertation
- Encadrer et superviser son bon déroulement
- Rédiger un bilan indépendant de la concertation









bruno.boussion@garant-cndp.fr



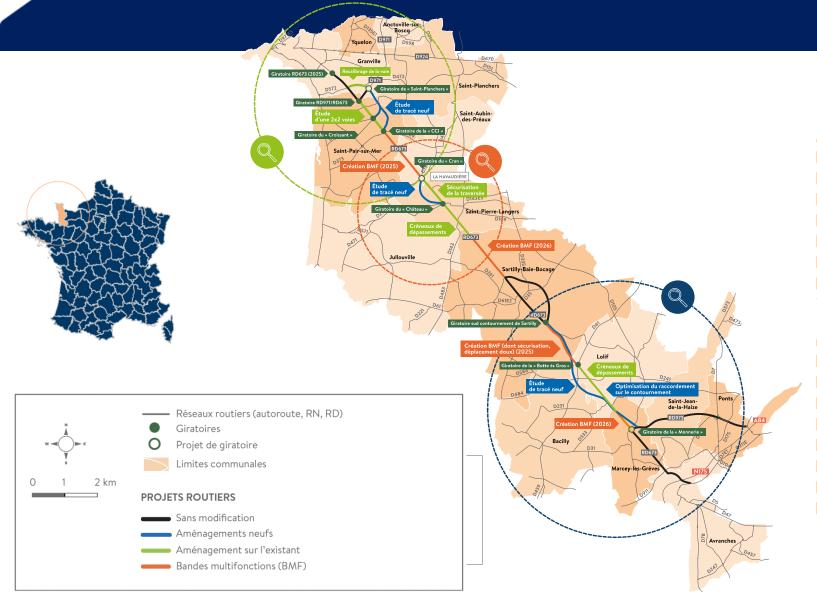
Sophie Marie
Garante de la CNDP

sophie.marie@garant-cndp.fr





EN BREF – LE PROJET EN UN COUP D'ŒIL



2 temporalités d'aménagements

Phase 1/ 2025-2026

Aménagements de sécurisation (bandes multifonctions, giratoires...)

- Mise en œuvre sans autorisation réglementaire.
- Option de référence

Phase 2 / Études de 2025 à 2027 et travaux de 2028 à 2030

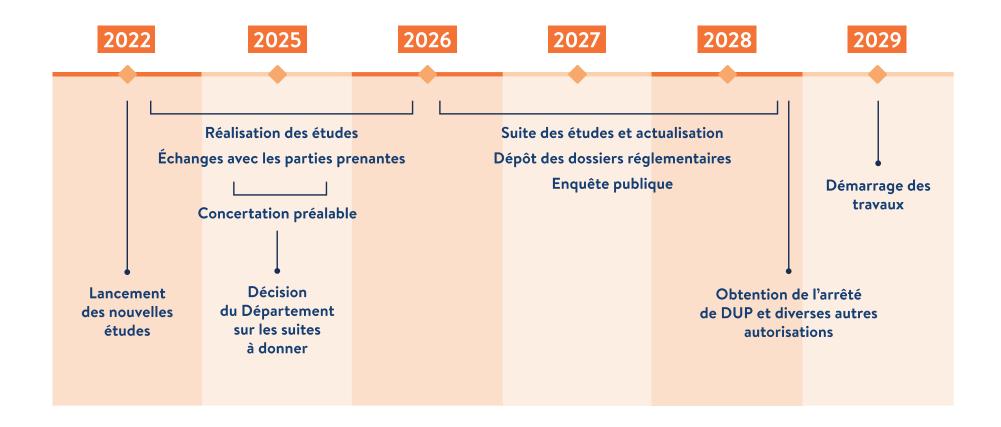
Aménagements complémentaires plus « lourds » (possibles contournements, créneaux de dépassement...)

 Nécessité d'autorisations réglementaires





EN BREF - CALENDRIER DU PROJET







CONCERTATION – LES PROCHAINES ÉTAPES

Les dates clés

23 juin 2025 LANCEMENT DE LA CONCERTATION

24 juin 2025

Réunion publique

AVRANCHES

Salle Victor Hugo De 19 h 30 à 22 h 2 juillet 2025

Permanences mairie

BACILLY

De 10 h à 12 h

LOLIF

De 14 h à 16 h

3 juillet 2025

Réunion publique

GRANVILLE

Salle multisports de la Cité des Sports de 19 h 30 à 22 h 7 juillet 2025

Permanences mairie

MARCEY-LES-GRÈVES
De 9 h 30 à 12 h

SAINT-PAIR-SUR-MER
De 13 h 30 à 17 h

4 septembre 2025

Permanences mairie

SAINT-PLANCHERS
De 14 h à 16h30

SAINT-AUBIN-DES-PRÉAUXDe 17 h à 19 h

9 septembre 2025

Réunion publique

FOLLIGNY

Salle des fêtes du Carrefour Bailly de 19 h 30 à 22 h 12 septembre 2025

Permanences mairie

SAINT-PIERRE-LANGERS De 9 h 30 à 12 h

SARTILLY-BAIE-BOCAGE
De 14 h à 17 h

18 septembre 2025

Réunion publique

SARTILLY-BAIE-BOCAGE

Salle culturelle de l'Étoile de 19 h 30 à 22 h

CLÔTURE DE LA CONCERTATION 22 septembre 2025

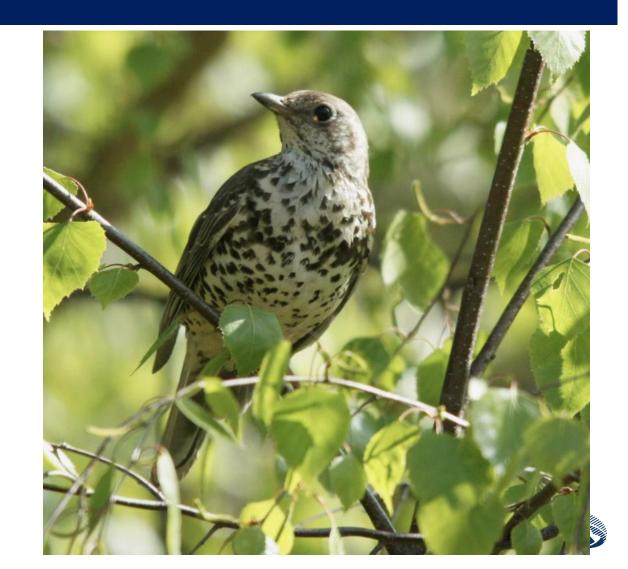






SÉQUENCE 1

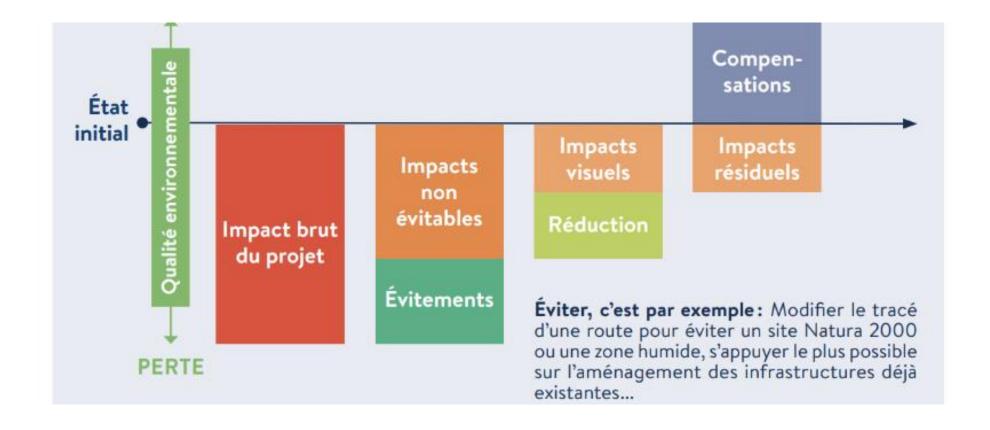
L'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT







UN PROJET SOUCIEUX DE LIMITER SON IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT









LES ENJEUX – ZONES HUMIDES

Une attention particulière sera portée aux zones humides, milieux écologiquement sensibles, dont la compensation s'avère particulièrement contraignante tant en termes de faisabilité technique que de disponibilités foncières

ratio de compensation recommandé par le SDAGE







LES ENJEUX – FAUNE ET FLORE

Pour limiter les impacts sur l'environnement, plusieurs mesures sont prévues :

- La création de passage à faune
- La replantation de haies bocagères
- L'aménagement de zones tampons végétalisées
- Le suivi renforcé des espèces exotiques envahissantes







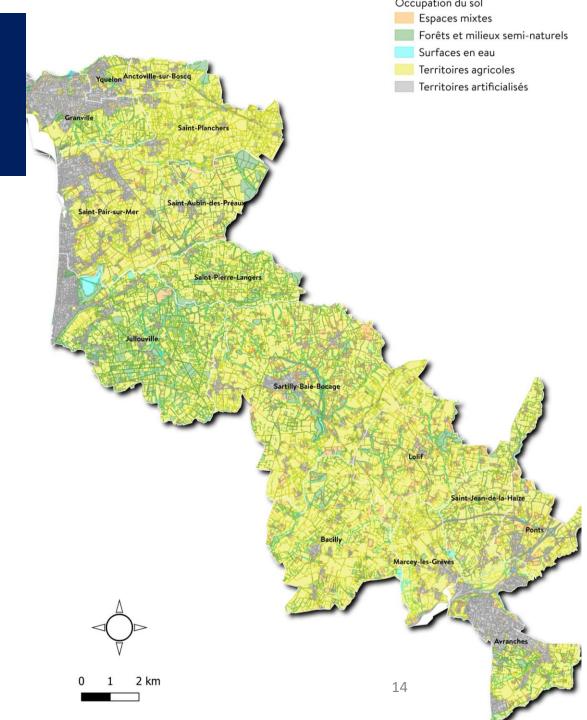




LES ENJEUX – AGRICULTURE

Les impacts concernent :

- ♦ La perte de territoires agricoles
- ♦ Le morcellement de parcelles
- Des risques accrus de conflits d'usage
- Des contraintes d'accès à certains bâtiments, zones de stockage, point d'eau en particulier pour les engins agricoles...



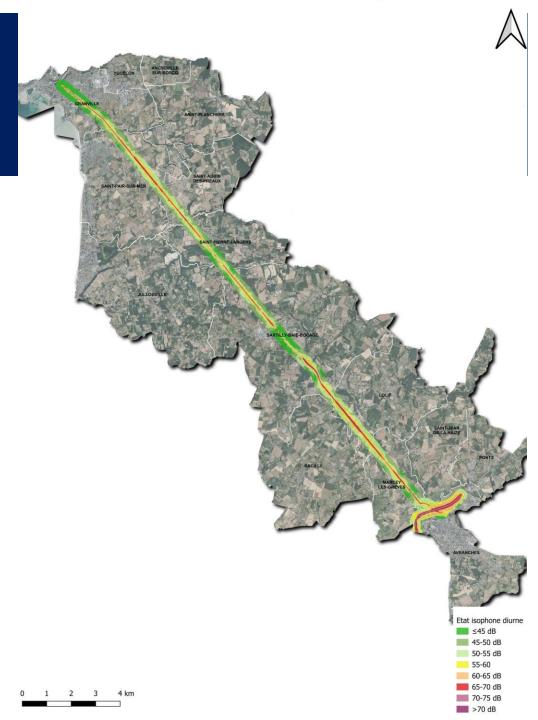


LES ENJEUX – NUISANCES SONORES

L'augmentation du trafic routier pourrait entrainer une augmentation.

Afin de réduire les nuisances plusieurs solutions sont envisagées :

- L'installation d'écrans antibruit
- L'utilisation de revêtement routiers phoniques
- Des contournements localisés

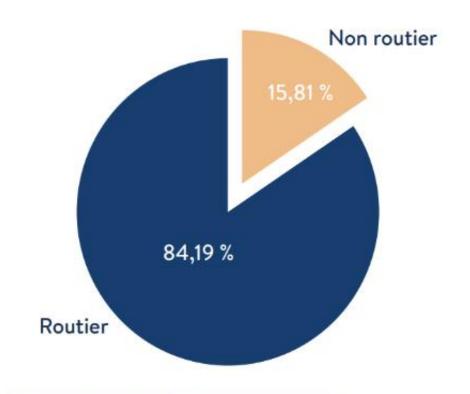




LES ENJEUX – QUALITÉ DE L'AIR

Afin de prévenir la dégradation de la qualité de l'air en lien avec l'augmentation du trafic, le Département prévoit :

- L'optimisation des flux de circulation ;
- ♦ La mise en place d'une surveillance renforcée avec des campagnes de mesures par ATMO Normandie;
- ♦ Le développement de mobilités alternatives ;
- L'intégration de dispositifs végétalisés



Répartition des GES entre secteurs routier/non routier (2021)

Source: Bionasse Normandie - version 12_23 (Transport routier) - Bionasse Normandie - version v1.0 (Transport non routier)







MODE D'EMPLOI – SÉQUENCE 1

Vous allez travailler sur un secteur d'aménagement du projet de modernisation de l'axe routier entre Granville et Avranches

Votre mission est de :

- Comprendre les impacts environnementaux de chaque variante d'aménagements.
- Élaborer une grille de synthèse argumentée pour chaque variante d'un secteur donné
- Hiérarchiser les variantes d'un secteur donné de la plus impactantes à la moins impactantes à vos yeux

Etape 1 – Lecture collective (5 min)

Observez les différentes variantes proposées d'un secteur donné.
Partagez collectivement les observations faites sur l'impact environnemental des variantes d'un secteur donné.

Étape 2 – Annotation de la carte (10 min)

Chaque couleur de gommette représente un impact spécifique:

Zones humides, pollution, espèces protégés, zones agricoles, bruit.

Positionnez librement les gommettes colorées sur la carte selon vos échanges : Il peut y avoir plusieurs gommettes sur un même endroit.

Étape 3 – Grille de synthèse (10 min)

Complétez le tableau de synthèse en comptabilisant le nombres de gommettes sur chaque variante Inscrivez le nombre d'impacts total et rédigez un avis général sur chaque variante.

Notez individuellement chaque variante sur une échelle de 1 à 5

Etape 4 – Restitution (5 min)

Désignez un rapporteur qui sera chargé de synthétiser le point de vue de la table Présentez la variante la moins impactante selon la table



SÉQUENCE 2

LES MOBILITÉS









Ligne 307



Cette ligne relie la gare de Granville à celle d'Avranches en 33 mn avec un nombre limité d'arrêts

Ligne 308



Cette ligne relie Granville à Avranches en longeant le littoral avec un parcours de 15 mn environ



LE COVOITURAGE



Aujourd'hui, plusieurs aires de covoiturages existent déjà : Longueville, Sartilly Baie Bocage, Marcey-les-Grèves et Ponts.

Dans le cadre du projet de modernisation, de nouvelles aires seront crées et celles existantes seront modernisées pour mieux s'intégrer aux autres modes de transports





LES MOBILITÉS ACTIVES

Bien que le Département ne dispose pas de compétence réglementaire en matière de développement des mobilités, il a fait le fait le choix de mener **une politique volontariste** sur le sujet avec :

- ♦ L'accélération de son plan vélo (vote en session du conseil département le 23/09/2022);
- Un soutien financier et technique aux projets portés par les collectivités;
- ♦ La prise en compte des mobilités alternatives dans les projets routiers.









LE TRAIN



lignes ferroviaires traversent actuellement le territoire mais dans leur état actuel ces lignes ne répondent que partiellement aux besoins de desserte locale et aux déplacements domicile-travail.







MODE D'EMPLOI – SÉQUENCE 2

Vous allez travailler sur un secteur d'aménagement du projet de modernisation de l'axe routier entre Granville et Avranches

Votre mission est de :

Proposer des aménagements concrets favorisant les mobilités alternatives à la voiture individuelle dans un secteur donnée

Etape 1 – Lecture collective (5 min)

Analysez le territoire représenté sur la carte (contraintes, continuités possibles, etc.)

Partagez collectivement les **observations faites.**Faites un premier tour de table

Étape 2 – Annotation de la carte (10 min)

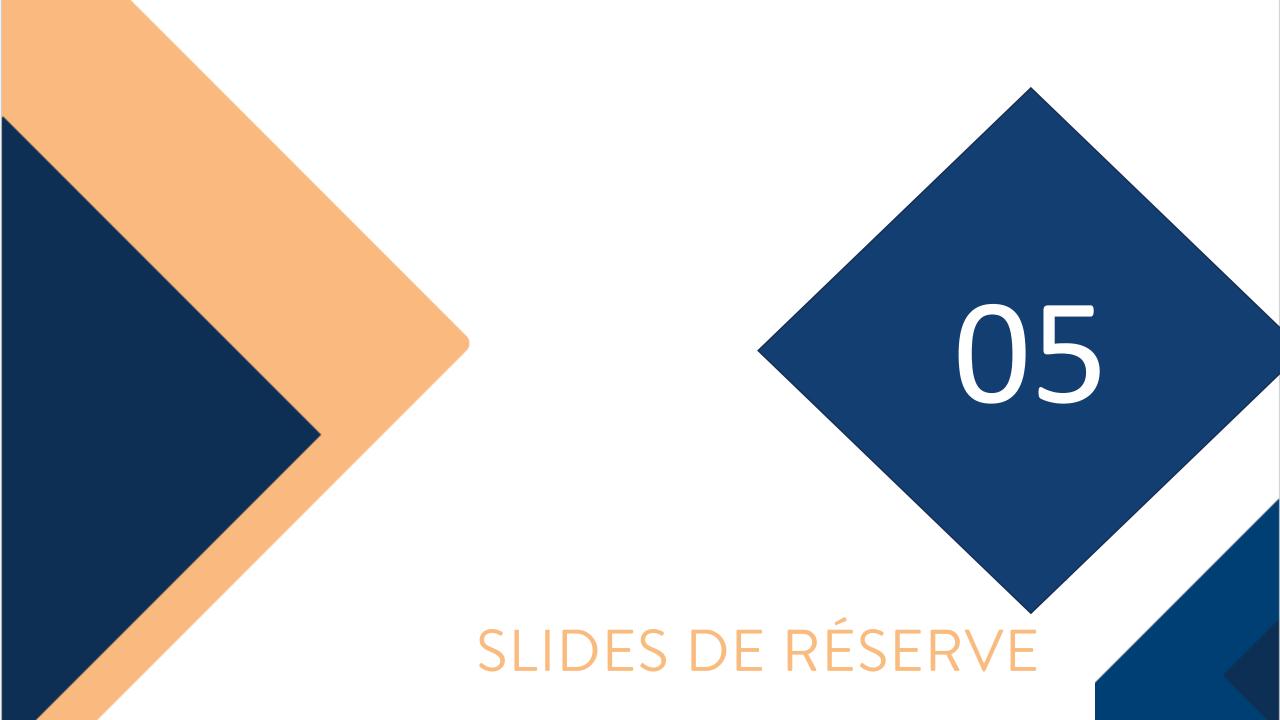
Sur le modèle des symboles fournis, dessinez les aménagements souhaités directement sur la carte à l'aide de la légende.

Étape 3 – Grille de synthèse (10 min)

Complétez collectivement les grilles de contribution sur les 3 secteurs Notez individuellement chaque variante sur une échelle de 1 à 5

Etape 4 – Restitution (5 min)

Désignez un rapporteur qui sera chargé de synthétiser le point de vue de la table

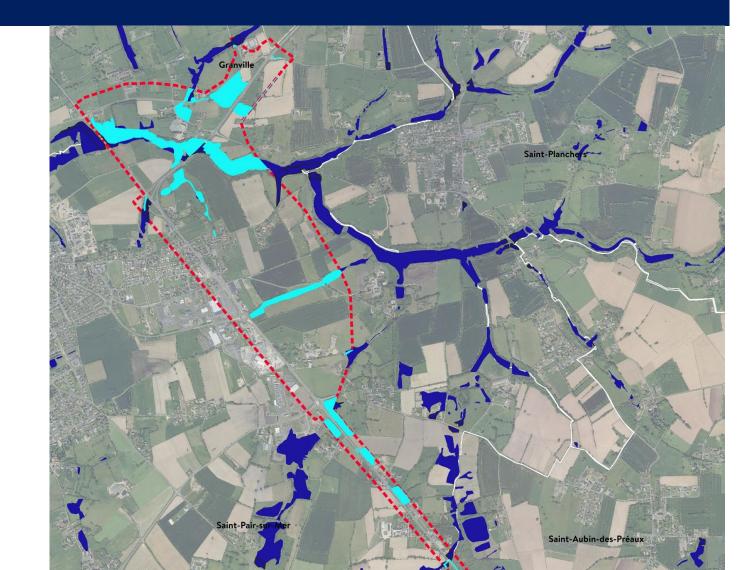




ETUDES - ZA DU CROISSANT

Milieux naturels

Zones humides présentes dans l'aire d'étude

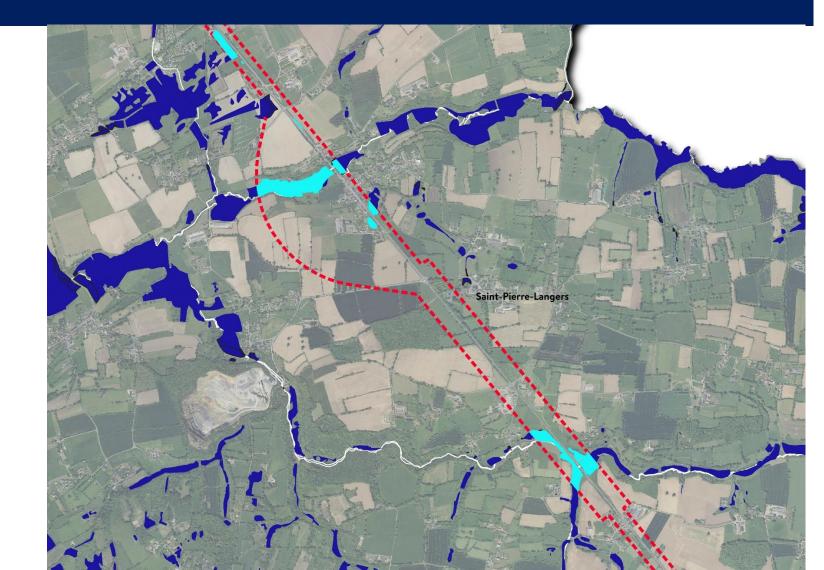




ETUDES - LA HAVAUDIÈRE

Milieux naturels

Zones humides présentes dans l'aire d'étude





ETUDES – SARTILLY / MARCEY LES GRÈVES

Milieux naturels

Zones humides présentes dans l'aire d'étude







ETUDES – GRANVILLE-AVRANCHES

Axes routiers étudiés Brins existants

Bande d'étude

0 < 10 0 10 - 20

0 20 - 30

0 30 - 40 > 40

Etude Air

- Qualification de l'état initial
 - 2 campagnes de mesures de 4 semaines
 - > Concentrations de polluants inférieures aux valeurs limites annuelles;





ETUDES – GRANVILLE-AVRANCHES

Etude Air

- Modélisations de la qualité de l'air:
 - Environnement du projet principalement soumis à la pollution de fond
 - Pour tous les polluants = valeur réglementaire largement française respectée





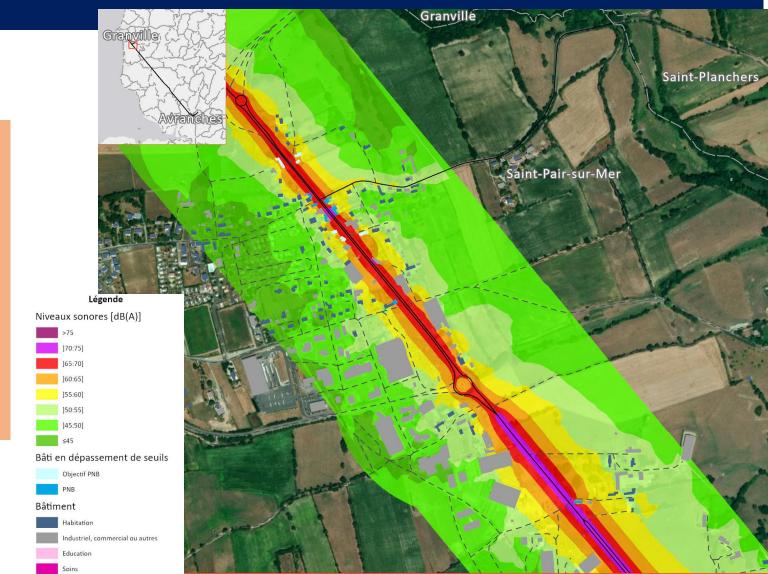






ETUDES - ZA DU CROISSANT

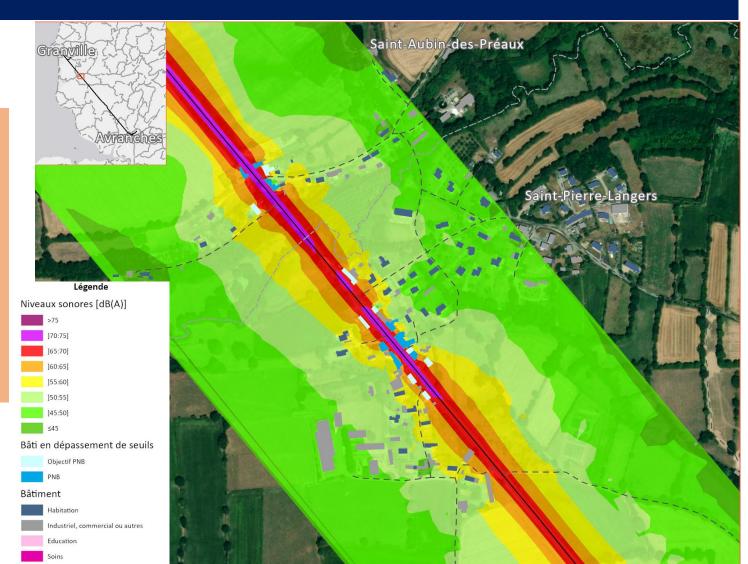
- Niveaux sonores mesurés calmes : 45dB(A) de jour et < 40dB(A) la nuit.
- Ambiance sonore réglementairement considérée comme modérée





ETUDES - TRAVERSÉE DE « LA HAVAUDIÈRE »

- > Traversée de « La Havaudière »
 - Présence de nombreux points noirs de bruit
 - Avec 70 dB(A) en journée minimum
 - > 16 bâtiments recensés





ETUDES - SARTILLY-BAIE-BOCAGE

- Niveaux sonores modérés
 - Représentatifs d'ambiance urbaine avec des valeurs diurnes autour de 55/65 dB(A) et autour de 45/55 dB(A) la nuit
 - PPBE 2014 = 32 bâtiments en dépassement de seuils PNB
 - Contournement = Suppression PNB

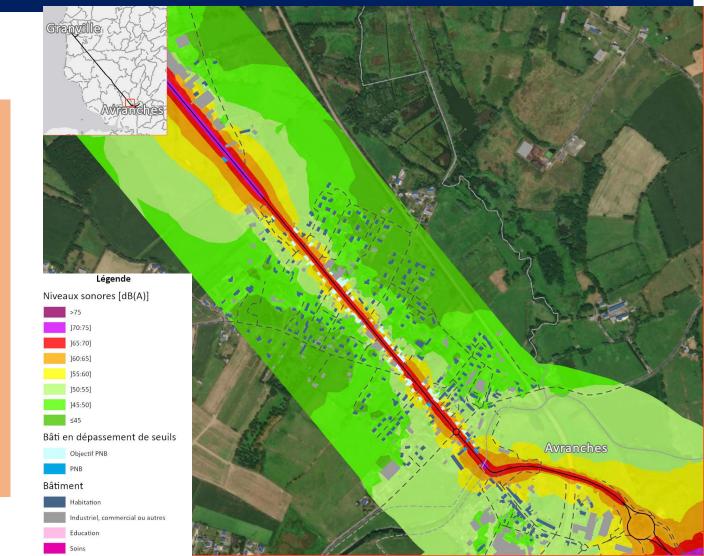






ETUDES - MARCEY-LES-GRÈVES

- Niveaux sonores relativement importants avec des valeurs qui approchent 65/70 dB(A) de jour
- PPBE 2014 = 30 bâtimentsen dépassement de seuilsPNB
- Contournement =Suppression de nombreuxPNB

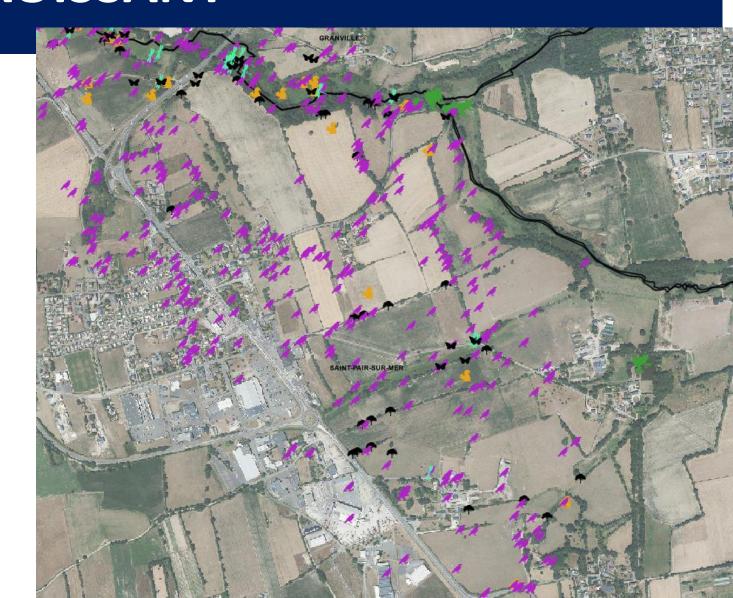




ETUDES - ZA DU CROISSANT

Milieux naturels -La Faune

- Nombreuses espèces d'oiseaux contactées sur l'aire d'étude
 - > Toutes strictement protégées en France

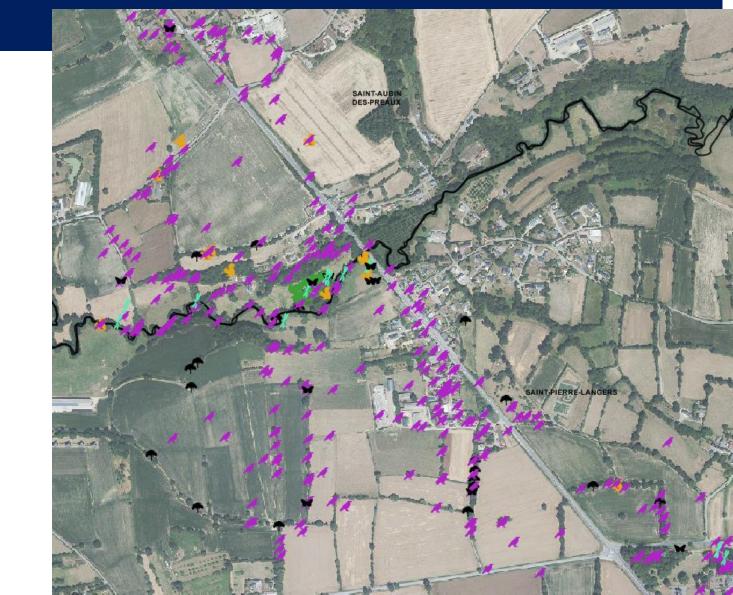




ETUDES – LA HAVAUDIÈRE

Milieux naturels – La Faune

- Plusieurs espèces d'amphibiens (10) et de reptiles (4) identifiées sur la zone d'étude
 - Toutes sont toutes protégées
- Présence de scarabées, de papillons... dont certaines espèces sont protégées





ETUDES

Milieux naturels -La Faune

- > 13 espèces de Chiroptères contactées
 - > Toutes les chauves-souris françaises sont intégralement protégées (Loi pour la Protection de la nature de 1976)

